



Restaurants, faux prétextes

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 28 novembre 2003

Lorsqu'un restaurant réserve bien un espace non-fumeur, mais refuse l'accès, au motif : soit que cet espace est complet, soit qu'il n'est pas possible de l'ouvrir, car il n'y a pas suffisamment de clients ou pas de serveur disponible, que peut-on faire à part quitter ce restaurant... ?

Réponse :

Face à la mauvaise foi, il ne reste que l'opiniâtreté. Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les Bar et Restaurants, puis les conseils pratiques que DNF vous propose.

Si vous souhaitez ensuite aller plus loin dans votre démarche, contactez-nous à nouveau.